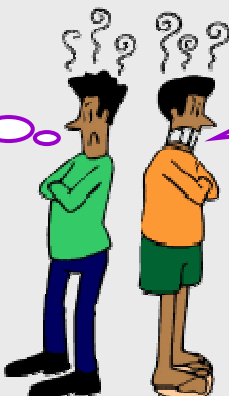


Ils veulent nous piquer
notre caisse de
retraite soit disant !!



IRCANTEC, IRCANTEC...
Moi je revendique
LE DROIT DE CHOISIR !

LE SAVIEZ - VOUS ?
LE SNAP vous informe...

**Vous êtes collègues EX ASSEDIC ou EX AFPA ...
votre régime de retraite va peut être changer...**

Actuellement se négocie au niveau national un projet d'accord entre la DG et les organisations syndicales nationales visant à affilier les collègues ex ASSEDIC et ex AFPA à l'IRCANTEC.

L'article 1 de ce projet d'accord stipule : Le régime de retraite complémentaire des agents de droit privé de Pôle emploi issus des organismes gestionnaires du régime d'assurance chômage ou de l'AFPA est l'institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques (IRCANTEC) à compter du 1^{er} juillet 2011.

Au delà même du contenu de ce projet d'accord, le SNAP dénonce l'opacité et le manque d'informations autour de ce projet.

Porter modifications du régime de retraite d'une partie du personnel de Pôle Emploi mériterait, du point de vue du SNAP, d'avantage de communication et une association beaucoup plus large du personnel concerné.

Le SNAP revendique auprès de la DG que :

- ◆ Chaque collègue concerné soit rendu destinataire d'informations régulières de la part de celle-ci,
- ◆ Chaque collègue puisse bénéficier d'une simulation de ses futurs droits à la retraite comparé entre IRCANTEC et AGIRC/ARRCO.
- ◆ Chaque collègue puisse avoir une information claire et précise sur les conséquences de ce changement en terme de droit a cotisation, droit à la retraite et sur les conséquences sur son bulletin de salaire.
- ◆ Chaque collègue dispose au 1^{er} juillet 2011 d'un arrêté de situation et d'une fiche de droit de la part des régimes ARRCO/AGIRC
- ◆ Que soit institué soit un régime SURCOMPLEMENTAIRE POLE EMPLOI (en s'inspirant du dispositif déjà existant pour les collègues ex ANPE) permettant d'augmenter in fine le montant de la pension de retraite soit l'ouverture de négociation pour mettre en place au sein de Pôle Emploi et pour tous les agents sans distinctions un plan d'épargne salariale entreprise ou un plan d'épargne Retraite .
- ◆ Chaque collègue puisse bénéficier d'une information précise sur la PREFON ou autres possibilités d'assurances retraites pour les agents non titulaires de l'Etat.
- ◆ l'IRCANTEC s'engage à informer par courrier tous les ans, et durant les cinq premières années au minimum les collègues concernés, du nombre de points acquis et de la valeur du point et donc du niveau de leur futur retraite.

ET QU'AU FINAL NOS COLLEGUES NE SOIENT PAS A NOUVEAU PERDANTS ET VOIENT LEURS ACQUIS REDUITS !

**Pour le SNAP, le 1er juillet 2011 c'est demain et modifier l'affiliation
d'une partie du Personnel de Pôle Emploi mérite un minimum de COMMUNICATION !**

Nos collègues méritent un minimum de considération ...

RETROUVEZ LA VERSION 1 de ce projet d'accord DG sur www.snap-pole-emploi.fr

BULLETIN D'ADHESION AU SNAP

Nom : Prénom :
Téléphone : Mail :
Pôle Emploi de : Cadre d'emploi :